

COVID-19

# POUR L'OMS, LE RETOUR À L'ÉCOLE ET AU TRAVAIL DOIT SE FAIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Page 16

MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS

## LES WILAYAS CONCERNÉES

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4080 | Mercredi 2 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COVID-19 EN ALGÉRIE

## LES NOUVEAUX CAS EN BAISSÉ

Page 16

### DECONFINEMENT EN ALGERIE

# LES GRANDES MESURES DE LA 3<sup>E</sup> PHASE

Page 3



OFFICE NATIONAL DU PÈLERINAGE ET DE LA OMRA

## LE DG LIMOGÉ

Page 4



SINISTRES AGRICOLES/ INDEMNISATIONS

## L'ENQUÊTE BIENTÔT FINALISÉE

Page 4

JSK

## 1<sup>ER</sup> CLUB ALGÉRIEN À REPRENDRE LES ENTRAÎNEMENTS

Page 16



SABRI BOUKADOUM :

## "UNE GRANDE VAGUE D'IMMIGRATION MENACE LES PAYS DE L'AFRIQUE DU NORD"

Page 5





2

corps repêchés à Oued-Zeboudj, plage interdite à la baignade.

10

ans de prison ferme contre l'ancien directeur de l'agence foncière d'Oran.

300

micro-entreprises pour l'amélioration du service public de l'eau.

## 10 cas positifs au sein de l'équipe nationale féminine de judo

La Fédération algérienne de judo a affirmé que les 10 athlètes de l'équipe nationale, testées positives au coronavirus, ont été infectées avant leur entrée au centre de regroupement et préparation des talents de l'élite sportive de judo a affirmé avoir appliqué le protocole sanitaire élaboré par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Parmi les recommandations du protocole est la nécessité pour tous les membres de l'équipe de faire un test sérologique avant de se présenter au centre de Souidania le mardi 25 août à partir de 14h. "Les tests PCR ont débuté le lendemain matin, soit le mercredi 26 août à partir de 10h, étant donné que la période d'incubation du Covid-19 est de 4 à 14 jours et que la PCR ne devient positif qu'après 4 à 5 jours de contamination, donc il est impossible scientifiquement que les athlètes et les membres du staff aient été infectés au niveau du centre de Souidania", précise l'instance fédérale dans un communiqué. Le stage qui devait se dérouler du 29 août au 10 septembre au centre de Souidania a été annulé.



## 2.515 aides financières au profit des artisans à Constantine



Pas moins de 2 893 aides financières ont été attribuées dans la wilaya de Constantine au profit des professionnels du secteur du tourisme et de l'artisanat dont les activités ont été sus-

pendues en raison de la pandémie de la Covid-19. L'opération a ciblé 2.515 artisans toutes spécialités confondues, 169 employés des agences de voyages, 123 professionnels des structures hôtelières, 41 travailleurs des restaurants classés ainsi que 14 autres relevant des structures de loisirs. L'opération a concerné exclusivement des pères de famille et les ayants droit, à l'instar des veuves et des femmes divorcées avec des enfants mineurs à charge. La distribution de l'aide financière d'une valeur de 10.000 DA a été effectuée conformément aux conditions arrêtées par les autorités publiques. Il est à noter que le secteur du tourisme et de l'artisanat dans la wilaya de Constantine dispose actuellement de 25 établissements hôteliers et de plus de 140 agences de voyages, et près de 20.000 artisans sont adhérents à la chambre d'artisanat et des métiers.

## De nouvelles infrastructures éducatives bientôt réceptionnées à El-Tarf

Une vingtaine d'infrastructures des trois paliers de l'enseignement viendra renforcer les établissements éducatifs de la wilaya d'El-Tarf dès la prochaine rentrée scolaire 2020-2021. Il s'agit de 2 lycées, dont un a été achevé à 100 % et l'autre affiche 90 % du taux de travaux, de 4 CEM dont les travaux de 2 d'entre eux sont déjà parachevés. 6 groupes scolaires, dont 3 entièrement achevés et les 3 autres actuellement à un taux d'avancement de 80 %, ceci aux côtés de 6 demi-pensionnats, 1 salle de sport, 1 unité de dépistage scolaire et enfin 2 stades pour la pratique sportive au sein des CEM. Toutes les dispositions ont été prises pour garantir le bon déroulement de la prochaine rentrée scolaire qui intervient, cette année dans un contexte particulier lié à la pandémie sanitaire. Un protocole sanitaire a été d'ailleurs mis en place et approuvé pour permettre au personnel et aux élèves des différents cycles de l'enseignement de reprendre les cours dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

D  
I  
X  
I  
t

### Ammar Belhimer

"Un décret exécutif régissant la presse électronique est actuellement en enrichissement par les secteurs concernés pour avis sur le fond et la forme, avant sa présentation en Conseil du gouvernement pour approbation."

## L'agriculteur contrôlé sans permis, le gendarme va nourrir ses... vaches

Quand on est agriculteur, ne pas pouvoir conduire son tracteur est forcément handicapant. C'est le cas de cet éleveur du secteur d'Ossun, dont l'histoire est relatée par la gendarmerie des Hautes-Pyrénées. Déjà auteur de nombreuses infractions routières, la justice l'a privé du permis de conduire tout véhicule à moteur.

Or, les gendarmes ont récemment contrôlé cet homme au volant de son tracteur, qu'il utilisait pour se rendre auprès de ses vaches.

C'est finalement un gendarme adjoint volontaire qui l'a conduit jusqu'à son exploitation. Titulaire d'un bac professionnel agricole, le jeune homme l'a ensuite aidé à nourrir son troupeau.

## Un chien a inventé une monnaie pour s'acheter des... cookies !

L'histoire se déroule sur le campus de Monterrey en Colombie. Depuis 5 ans, un chien y a pris ses habitudes. Baptisé Negro, l'animal veille sur les étudiants et travaille avec le gardien. Il est nourri et hébergé sur place. C'est la mascotte de la fac.

Comme sur beaucoup de campus, il existe des stands qui vendent de la nourriture pour les étudiants. Negro a observé et compris qu'on donnait quelque chose pour repartir avec des cookies. Il a donc été ramassé une feuille d'arbre et a fait la queue avec les étudiants. Depuis des années, Negro continue son petit manège réduit néanmoins à 2 cookies par jour.

## DÉCONFINEMENT EN ALGÉRIE

Les grandes mesures de la 3<sup>e</sup> phase

*En application des instructions de Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre a décidé la levée de la mesure de confinement partiel à domicile pour dix neuf (19) wilayas, dont la situation sanitaire connaît une nette amélioration, indique ce lundi 31 août 2020, un communiqué des services du premier ministre.*

Il s'agit des wilayas de Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbès, Bordj Bou Arreridj, Ouargla, Bechar, Constantine, Sétif, Adrar, Laghouat et El Oued.

La reconduction, pour une durée de trente (30) jours à partir du 1er septembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 06h00 du matin, pour dix (10) wilayas. Il s'agit des wilayas de Boumerdès, Bouira, Relizane, Médéa, Blida, Tipasa, Alger, Oran, Annaba et Bejaia.

L'application, pour une durée de trente (30) jours à partir du 1er septembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 06h00 du matin pour huit (08) wilayas, dont la situation sanitaire s'est dégradée, à savoir : Tebessa, Illizi, El Tarf, Ain Defla, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Tindouf et Jijel.

Toutefois, les Walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination, précise le même commu-



niqué.

Il a été décidé de maintenir la mesure portant interdiction de la circulation du transport urbain collectif, public et privé, durant les week-ends, dans les dix neuf (19) wilayas concernées par la mesure du confinement partiel.

**Réouverture des crèches**

Le gouvernement a décidé d'ouvrir les crèches et garderies d'enfants, avec la mise en œuvre stricte d'un protocole sanitaire adapté qui doit comporter notamment :

- l'utilisation, dans un premier temps, de 50% des capacités d'accueil de ces établissements;
- le respect de la distanciation physique;
- soumettre l'ensemble du personnel au test de dépistage de la Covid-19, préalable à l'ouverture de l'établissement et le port obligatoire du masque de protection pour l'ensemble du personnel;
- l'affichage des mesures barrières et de prévention aux différents points d'accès ;
- l'interdiction aux parents d'accéder aux locaux ;
- la désinfection quotidienne des lieux,

cuisines, sanitaires, tables, chaises et autres équipements ;

- l'installation de paillasse de désinfection aux entrées.
- la mise à disposition de solution hydro-alcoolique ;
- l'aération naturelle des lieux ;
- l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs.

Les gérants de ces établissements sont tenus responsables en cas de non respect des mesures barrières et d'hygiène édictées. Des inspections inopinées seront effectuées et en cas de non respect du protocole sanitaire, l'établissement sera immédiatement fermé.

**Réouverture des musées et bibliothèques**

L'Exécutif a décidé d'ouvrir les bibliothèques, salles de lecture et musées, avec la mise en œuvre de protocoles sanitaires qui comportent, selon le cas, les mesures suivantes :

- l'utilisation de 50% des capacités d'accueil de ces établissements ;
- le respect de la distanciation physique ;

- le port obligatoire du masque de protection pour l'ensemble du personnel;
- l'affichage des mesures barrières et de prévention ;
- la désinfection quotidienne des lieux, tables et chaises ;
- l'installation de paillasse de désinfection aux entrées.
- la mise à disposition de solution hydro-alcoolique ;
- l'aération naturelle des lieux ;
- l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs.

**Levée de la mesure du congé exceptionnel**

Monsieur le ministre de la Jeunesse et des Sports a été chargé, en concertation avec les différentes Fédérations sportives, d'examiner la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huit clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline.

Le gouvernement a décidé de lever la mesure du congé exceptionnel rémunéré accordé aux femmes enceintes, et celles élevant des enfants âgés de moins de quatorze (14) ans.

Il a également décidé de maintenir la mesure d'interdiction de tout type de rassemblement et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision, tout en autorisant l'établissement des actes de mariage par les autorités compétentes.

La mobilisation des pouvoirs publics ainsi que la solidarité des citoyens, à travers le mouvement associatif, et la prise de conscience de tous, notamment par l'utilisation des masques de protection, ont permis la stabilisation de la situation épidémiologique dans notre pays.

Cependant, le gouvernement réitère ses appels aux citoyens, à demeurer vigilant et continuer à observer, avec rigueur et responsabilité, les mesures d'hygiène, de distanciation physique et de protection, qui demeurent la solution idoine pour endiguer cette épidémie.

## MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS

## Les wilayas concernées

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé lundi à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués en vertu duquel il a été mis fin aux fonctions de huit (8) walis et six (6) walis délégués, alors que 17 walis et 14 walis délégués ont été nommés, indique un communiqué de la présidence de la République.

*“Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués”,* précise la même source.

Premièrement : Au titre des fins de fonctions de walis

Il est mis fin aux fonctions aux walis Mesdames et Messieurs:

- Ahmed Mebarki en sa qualité de wali de Bechar, Mohamed Benomar en sa qualité de wali de Djelfa.

- Aissa Aroua en sa qualité de wali de Skikda- Abdessami Saïdoune, en sa qualité de wali de Mostaganem

- Cheikh Laardja en sa qualité de wali de

M'sila- Mahfoud Zakrifa en sa qualité de wali de Tissemsilt.

- Omar El Hadj Moussa en sa qualité de wali de Tipasa, Nacira Remdane en sa qualité de wali de Relizane.

Deuxièmement : Au titre des nominations dans le corps des walis

Sont nommés walis Mesdames et Messieurs :

- Lakhdar Seddas, wali de Chlef- Mohamed Belkateb, wali de Bechar

- Mustapha Koriche, wali de Tamanrasset - Mohamed El Baraka Dehadj, wali de Tebessa

- Doumi Djilali, wali de Djelfa

- Kamel Abla, wali de Sétif

- Abdelkader Bensaid, wali de Skikda

- Kerbouch Kamel eddine, wali de Guelma

- Djahid Mous, wali de Médéa

- Aissa Boulahia, wali de Mostaganem

- Abdelkader Djellaoui, wali de M'sila

- Messaoud Djari, wali d'Oran

- Abbas Bedaoui, wali de Tissemsilt

- Abdelkader Rakaa, wali d'El Oued

- Labiba Winaz, wali de Tipasa

- Amhamed Moumen, wali de Ain

Temouchent

- Attallah Moulati, wali de Relizane Troisièmement : Au titre des fins de fonctions de walis délégués

Il est mis fin aux fonctions des walis délégués. Mesdames et Messieurs:

- Mabrouk Oun, en sa qualité de wali délégué de Timimoun, wilaya d'Adrar

- Samir Nefla, en sa qualité de wali délégué de Dar El Beïda, wilaya d'Alger

- Djamel Gasmia, en sa qualité de wali délégué de Chéraga, wilaya d'Alger

- Ben Amor Kiyès, en sa qualité de wali délégué de Bir Mourad Raïs, wilaya d'Alger

- Farida Amrani, en sa qualité de wali déléguée de Bouzaréah, wilaya d'Alger

- Ahmed Boudouh, en sa qualité de wali délégué de Rouïba, wilaya d'Alger

Quatrièmement: Au titre des nominations de walis délégués

Sont nommés walis délégués Mesdames et Messieurs:

- Nacer Sebaa wali délégué de Timimoun (Adrar)

- Azzeddine Hemadi wali délégué de Bordj

Badji Mokhtar (Adrar)

- Boubkeur Lensari: wali délégué d'Ouled Djelal (Biskra)

- Abderrahmane Dehimi: wali délégué de Beni Abbès (Bechar)

- Saad Chenouf wali délégué d'In Salah (Tamanrasset)

- Brahim Ghemired wali délégué d'In Guezzam (Tamanrasset)

- Mohamed Essaid Benkamou wali délégué de Draria (Alger)

- Abdelmalek Boutesta wali délégué de Dar El Beïda (Alger)

- Amar Ali Bensaad wali délégué de Cheraga (Alger)

- Houria Medahi: wali déléguée de Sidi Abdallah (Alger)

- Youcef Bechlaoui wali délégué de Bir Mourad Rais (Alger)

- Djamel Eddine Heshas wali délégué de Bouzaréah (Alger)

- Nacib Nadjia wali déléguée de Zeralda (Alger)

- Ahmed Zerrouki wali délégué de Rouïba (Alger).

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Mme Khoudir installée SG du ministère

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, le Dr Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a procédé hier à l'installation de Mme Drifa Khoudir dans ses nouvelles fonctions de Secrétaire générale du ministère. Lors de la cérémonie d'installation, qui s'est tenue au siège du ministère en présence des cadres du secteur, M. Benbahmed, a invité l'ensemble ces cadres "à faire preuve d'engagement et de diligence dans l'accomplissement de leurs missions afin d'être au rendez-vous des objectifs assignés", a indiqué un communiqué du ministère. Cette installation a été l'occasion, pour le ministre, de rappeler le rôle stratégique attendu du secteur dans la relance économique du pays conformément aux instructions du président de la République, ainsi que les grands axes du plan d'action adopté, précise le communiqué.

## OFFICE NATIONAL DU PÈLERINAGE ET DE LA OMRA

## Le DG imogé

Le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, par décret présidentiel, aux fonctions du directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO). "Par décret présidentiel du 25 Dhou El Hidja 1441, correspondant au 15 août 2020, il est mis fin aux fonctions de directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), exercées par M. Youcef Azzouza", lit-on dans le dernier numéro du Journal officiel paru le 30 août 2020.

R. N.

DÉVELOPPEMENT DES CULTURES STRATÉGIQUES  
Le ministre de l'Agriculture annonce le lancement d'un vaste programme

*Au cours des quatre années à venir, le secteur de l'agriculture ambitionne d'augmenter sa production de 30% avec l'objectif de diminuer, "de manière significative", les importations de produits nécessitant, actuellement, un investissement de quelque 8 milliards de dollars/an.*

PAR RIAD EL HADI

Reçu hier à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, signale que la stratégie mise sur pieds pour atteindre cet objectif repose sur trois fondements. Il s'agit du lancement de l'investissement dans des filières stratégiques, à l'exemple du blé tendre, des huiles et de la poudre de lait, pesant lourdement sur la balance commerciale du pays. L'augmentation de la production de blé, précise-t-il, permettra de réaliser un gain d'un milliard de dollars et celle des huiles tirées du colza, en particulier, d'environ 500 millions de dollars. Dans la réalisation de ce programme, outre les investisseurs, seront intégrés, indique-t-il, l'ensemble des agriculteurs, des éleveurs, ainsi que toutes les autres composantes travaillant dans le secteur agricole ou y gravitant. Pour l'intervenant, le principal défi consistera à organiser l'investissement, en débureaucratisant, dit-il, l'acte économique. Pour ce faire, il annonce la création récente d'un Office de stratégie agro-industrielle, un guichet unique, "seul interlocuteur", chargé de faciliter le parcours des investisseurs, en leur levant tous les obstacles qu'ils pourraient rencontrer.

L'autre volet sur lequel a été amené à s'exprimer concerne la production de semences et de plants, dont la quasi-majorité est importée des marchés étrangers, affaiblissant d'autant le pays pour ce qui a trait à sa sécurité alimentaire. En réponse à cette question, M. Hamid Hamdani signale que l'Algérie n'importe pas de semences céréalières "qui sont quasiment produites au niveau national". Pour le reste, il fait état d'un programme "qui va s'étaler dans le temps", impliquant des pépinières privées et publiques, et visant, dit-il, à produire "nos semences et nos plants". Si, relève par ailleurs l'invité, il existe des excédents de production agricole, ils doivent être traités par le biais des outils de régulation, dont ceux du stockage et de la transformation. L'autre solution, selon lui, devrait consister à étaler les cycles de production agricole en encourageant la création de coopératives d'agriculteurs pour organiser ces derniers.

R. E.



## SINISTRES AGRICOLES

## L'enquête pour indemnisation bientôt finalisée

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Hamid Hamdani, a annoncé, hier à Alger, que l'enquête pour l'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs victimes des feux de forêts et du stress hydrique a été achevée. "L'enquête sur les dommages subis par les professionnels du monde agricole et les agriculteurs, qui devraient bénéficier d'aides, a été finalisée. Reste l'évaluation financière de ces pertes", a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale. Il a précisé, par ailleurs, que l'Etat s'est engagé à indemniser ces agriculteurs "en nature" sur la base de leurs pertes, afin de leur permettre à relance leur activité.

Selon le dernier bilan datant du 5 août écoulé, les feux de forêts, qui ont touché 40 wilayas à l'Est, l'Ouest et même au Sud ont ravagé plus de 10.000 hectares d'arbres forestiers, dont 1.000 hectares de récoltes agricoles, 50 arbres fruitiers, 3.600 palmiers, 457 ruches d'abeilles, 120 têtes ovines, 10 têtes bovines et 2.000 poules.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait déjà affirmé, que l'Etat indemniserait les sinistrés de ces incendies de forêts après les expertises de terrain au niveau des wilayas touchées.

R. N.

## CONVERSION DES VÉHICULES EN GPLC

## Vers la relance du fond de soutien

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a souligné à Alger l'urgence d'accélérer l'usage du GPLc pour les voitures, à travers des mesures administratives et juridiques incitatives, en levant les contraintes entravant ce processus.

"Il est impératif d'améliorer et d'accroître, dans l'immédiat, l'usage du GPLc en rénovant aussi bien les conditions d'accès à ce carburant, que les motivations susceptibles d'encourager le recours à ce carburant, à travers une nouvelle réglementation", a déclaré M. Attar lors d'un point de presse en marge d'une réunion sur les carburants propres, tenue conjointement avec le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour. Le ministre a affirmé que l'opération de l'introduction du GPLc a commencé en 1983, notant cependant qu'il y a des blocages juridiques et des lourdeurs administratives qui entravent l'utilisation de ce carburant propre.

Il a soulevé, entre autres, le problème de stationnement pour les véhicules qui roulent au GPLc, à qui on interdit l'accès aux parcs de stationnement en sous-sol, suite à une consigne de sécurité imposée

depuis les années 1990. Selon ses propos, il faut une réglementation pour annuler cette mesure, assurant par ailleurs que le problème de sécurité ne se pose plus actuellement avec l'évolution technologique. Il a également évoqué le fonds de soutien pour l'encouragement des usagers du GPLc, qu'il faudrait relancer, affirmant que l'Etat supporte 50% du coût de la conversion des véhicules en GPLc.

Cette réunion a regroupé des responsables de Sonatrach, de Sonelgaz et de Naftal, pour débattre des actions à mettre en œuvre afin de promouvoir les carburants propres tels le GPLc et le Gaz naturel carburant (GNC). Il est aussi question d'économiser des carburants à court et moyen terme, avec l'objectif d'arrêter les importations d'essences à compter de 2021, et réduire progressivement celles du gasoil à compter de la même année.

"La tâche n'est pas facile, mais elle est nécessaire et par conséquent possible, pour peu qu'elle soit mise en œuvre de façon progressive tout au long de la décennie 2020-2030", a-t-il déclaré, en précisant que l'objectif étant d'accélérer l'usage du GPLc immédiatement, puis le remplacer à moyen terme avec le GNC et l'électricité pour économiser, aussi dès le

moyen terme, des volumes de GPL pour d'autres usages futurs aussi bien en matière de sécurité énergétique que pour l'industrie pétrochimique au-delà de 2030. "La mission est commune à nos deux secteurs, Energie et Transition énergétique-Energies renouvelables, à condition que chacun prenne en charge ce qui le concerne et qu'il y ait une collaboration totale", a-t-il estimé.

Le ministre a rappelé qu'actuellement, l'Algérie consomme un peu plus de 14,5 millions de tonnes de carburants par an, dont pas moins de 10,5 millions de tonnes en gasoil et 4 millions de tonnes d'essences dont 0,1 million de tonnes d'essence et 1,4 million de tonnes de gasoil importés, pour un montant de 897 millions de dollars par an.

Il a également rappelé, que Sonatrach s'est engagée à ne produire d'ici la fin de l'année qu'un seul type d'essence, et par conséquent à ne plus en importer dès 2021.

Mais derrière cette décision, a-t-il ajouté, "il y a d'autres mesures à ne pas négliger en matière d'organisation et de prix au niveau de Naftal".

Toujours pour les essences, il a rappelé que l'objectif de réduction de la consommation est toujours d'actualité à travers

la conversion au GPLc qu'il faut accélérer. Mais pour cela, "il faut tenir compte des capacités de conversion actuelles et des mécanismes de subvention et pour quelles catégories de véhicules et d'usagers".

Concernant le GNC, le ministre estime que c'est en principe le carburant qui devrait remplacer progressivement aussi bien l'essence que le Gasoil dès 2021, et plus tard le GPLc à compter de 2025 environ avec l'électricité.

Pour sa part, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a affirmé la nécessité pour le pays de repérer les gisements d'économie d'énergie sur lesquels il pourrait miser pour réussir sa transition énergétique.

M. Chitour a souligné la nécessité de rationaliser la consommation de l'énergie notamment dans les secteurs de l'habitat et celui des transports en vue de diminuer progressivement la forte dépendance du pays des énergies fossiles. Il a ajouté qu'il y avait beaucoup de choses à faire pour rationaliser la consommation énergétique dans le secteur des transports qui consomme, à lui seul 40%, de l'énergie produite.

R. N.

DÉROULEMENT DES EXAMENS DU BEM ET DU BAC

# Les propositions du SNTE

*A l'approche des examens de fin d'année, du BEM et du Baccalauréat, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), a soumis au ministère de l'Éducation nationale une série de propositions pour le bon déroulement de ces épreuves, et ce en raison de la pandémie du coronavirus.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

“ **D**evant l'urgence sanitaire que notre pays connaît comme les autres pays du monde, en raison de la propagation de la pandémie du coronavirus, plus de 800.000 candidats seront soumis aux examens du Baccalauréat, à partir du dimanche 13 septembre 2020, et plus de 223.000 professeurs y assisteront. Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation propose au ministère de prendre un ensemble de mesures complémentaires comme solution à la réussite de l'examen du baccalauréat”,

indique le SNTE dans son communiqué. Parmi les suggestions, le syndicat demande au ministère de l'Éducation, et à travers lui le Bureau national des examens et concours, d'augmenter le nombre de centres qui accueilleront les examens, au cours de la session 2020, avec la possibilité d'utiliser les salles couvertes et les amphithéâtres des centres de l'enseignement intermédiaire et secondaire.

Le syndicat propose aussi de limiter le nombre de candidats dans chaque salle à 10 étudiants, réduire le nombre de surveillants à deux au lieu de trois, en plus d'augmenter les centres de collecte et les centres de correction.

Le syndicat demande également la stérilisation des salles d'examen, bureaux, établissements de santé, couloirs et autres espaces de travail, équipements existants et fournitures de travail, ainsi que la stérilisation des sujets, édition et noircissement des papiers, corrections, réseaux de correction et le reste des documents liés aux examens et véhicules destinés à leur transport, en plus des espaces dédiés à leur stockage et sécurité.

“Les mesures préventives nécessaires doivent également être prises dans la pratique et le suivi par le ministère de l'Éducation



et la formation d'une cellule de suivi qui se rend sur le terrain avant l'examen afin de découvrir les lacunes et de ne pas laisser cela pour le premier jour de l'examen”, ajoute-t-on dans le communiqué.

En plus des procédures précédentes, le SNTE suggère également de respecter la mesure de la prise de température de tous les individus qui fréquentent les centres d'examen, et de les forcer à être physiquement séparés, ainsi que de mettre en place les mécanismes nécessaires pour régler l'entrée et le départ des candidats aux centres d'examen, ainsi que de placer des stérilisateurs en présence des candidats pendant la période des examens, et obliger

les participants à la stérilisation des mains, au port des masques et d'éviter d'échanger les outils de travail entre eux.

R. R

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

## Début hier de l'évaluation des étudiants

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les étudiants ont rejoint depuis hier les établissements universitaires pour subir en groupes de moins de 30, leur évaluation, en attendant le 19 septembre, date proposée pour la reprise de l'année universitaire 2019/2020, a fait savoir le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

Cette évaluation qui concerne notamment les Ecoles supérieures et les Ecoles normales sera suivie de la reprise présentielle des étudiants dans tous les établissements d'Enseignement supérieurs, à travers une série de mesures, dont la mise en place de groupes, pour l'application de la distanciation physique suivant le protocole

sanitaire de prévention contre le Coronavirus.

Le ministère avait proposé, après consultations et coordination avec les partenaires sociaux, la date du 19 septembre pour la reprise de l'année universitaire 2019/2020. Dans le cadre du parachèvement de l'année universitaire 2019-2020, les enseignants ont repris les cours à distance à partir du 23 août courant. Les étudiants en Master 2, Doctorat et les étudiants en Médecine (spécialités), ont également repris, afin de terminer leurs mémoires de fin d'études et leurs thèses de doctorat. Le secteur de l'Enseignement supérieur avait effectué récemment une série de consultations avec les responsables des conférences régionales des éta-

blissements universitaires, syndicats des professeurs et organisations estudiantines, dont les dernières les 23, 24 et 25 du mois en cours, afin de les informer des derniers développements relativement à l'achèvement de l'année universitaire et des préparatifs de la prochaine rentrée.

A cet effet, la tutelle avait fixé des dispositions exceptionnelles en matière d'organisation pédagogique, d'évaluation et de passage des étudiants inscrits en système classique ou L.M.D, en application du plan tracé par le secteur visant à relancer les activités pédagogiques, de manière adaptée, conformément aux mesures barrières prises pour contrecarrer l'épidémie du coronavirus.

C. A.

SABRI BOUKADOUUM :

## “Une grande vague d'immigration menace les pays de l'Afrique du Nord”

L'instabilité que connaît la région du Sahel, notamment le coup d'état au Mali, constitue une grande menace pour les pays de l'Afrique du Nord qui risquent de subir une vague d'immigration, a estimé le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadouum. « Il y a 40 000 habitants dans les régions frontalières, et les pays de l'Afrique du Nord sont sérieusement menacés par une grande vague d'immigration » a indiqué Boukadouum lors d'une conférence de presse animée hier à Ankara avec son homologue turc Mevlut Cavusoglu. S'exprimant sur la situation au Mali, Boukadouum a indiqué que « la situation est très perturbée, le peuple malien est en attente de voir ce qui va se passer ». Toutefois, il a souligné qu'il n'a « aucun commentaire à faire sur ce qui se passe au

Mali, mais il y a des changements à long et court terme ». « Les gens souffrent du recul de la et des séparations politiques, du coup d'Etat au Bourkina faso, ensuite de celui au Mali » a-t-il expliqué. « Le Mali mérite mieux que ce qu'il vit actuellement » a-t-il ajouté.

En outre, le MAE algérien a indiqué : « ce qui se passe en Libye a négativement impacté la situation au Mali et la région du Sahel », d'où la nécessité de « régler la situation en Libye ». Boukadouum a souligné aussi que « la stabilité au Mali est très importante et le retour pour une stabilité politique est fortement souhaité, ainsi qu'un retour des investissements ».

**Boukadouum reçu par Erdogan**

Le ministre des Affaires étrangères, M.

Sabri Boukadouum, a été reçu en audience, hier, par le Président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, au cours de laquelle il lui a transmis un message oral de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

À cette occasion, le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadouum, a exposé au président Erdogan les résultats de ses discussions avec son homologue, Mevlut Cavusoglu, ainsi que les actions de coopération inscrites à l'agenda bilatéral, notamment au sujet du volet de l'investissement et des échanges commerciaux. Le président Erdogan a marqué sa satisfaction, quant à l'évolution positive que connaissent les relations algéro-

turques en réitérant son engagement personnel à les raffermir davantage, y compris dans le domaine de l'investissement, et ce dans l'intérêt mutuel des deux pays.

Les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont également été à l'ordre du jour de cette audience, en particulier la situation au Mali et en Libye, où la position algérienne quant à la nécessité de privilégier la voie du dialogue et des solutions politiques aux crises que connaît la région a été réitérée.

Le président Erdogan a chargé M. le ministre des Affaires étrangères de transmettre à M. le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ses salutations fraternelles ainsi que son souhait de le recevoir en visite en Turquie.

R. N.

### RETRAITÉS DE L'ANP Réunion avec le Conseiller du président de la République

Le Conseiller du président de la République chargé des relations extérieures, Abdelhafidh Allahoum, a tenu lundi une réunion avec les représentants des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), en présence de représentants du ministère de la Défense nationale (MDN), a indiqué avant-hier soir, un communiqué de la présidence de la République. “Le Conseiller du président de la République chargé des relations extérieures, Abdelhafidh Allahoum, a tenu cet après-midi une réunion avec les représentants des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) en présence de représentants du ministère de la Défense nationale (MDN)”, lit-on dans le communiqué.

“Lors de cette réunion, il a été convenu de l'impératif de recueillir les dossiers des retraités de l'ANP ayant accompli leur service pendant l'état d'urgence, et de les soumettre, dans les meilleurs délais possibles, aux autorités concernées en vue de bénéficier de la prime d'invalidité dans un délai ne dépassant pas la fin de janvier 2021”, précise la même source.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BOUMERDES  
DIRECTION DE L'EDUCATION  
Cité administratif Boumerdès  
NIF : 099035019273121

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire RELATIF AU RENOUELEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES AU PROFIT DU CYCLE MOYEN A TRAVERS LA WILAYA**  
Décision de programme : N° MF/2020/DP/69 du 02/01/2020

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'Education de la wilaya de Boumerdès informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/DE/2020 relatif au Renouvellement des équipements scolaires au profit du cycle moyen à travers la wilaya. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à :

N°	Nature d'équipement	Soumissionnaire	Déai de livraison	Déai de garantie	Note globale/100	Montant de l'offre en TTC (DA)	Observation
01	Mobilier scolaire	MAYSSANE INFO ROYALE	14 jours	22 mois	92.24	16 281 580.00	Meilleure offre technique et financier
02	Mobilier administratif et climatiseurs	MAAMIR AHMED	15 jours	30 mois	97.85	4 362 064.00	Meilleure offre technique et financier
03	Matériel informatique et reprographie	FINDER COMPUTER	10 jours	35 mois	93.45	11 384 730.00	Meilleure offre technique et financier
04	Matériel de cuisine	SNC LK EQUIPEMENTS	15 jours	36 mois	89.90	6 627 348.00	Meilleure offre technique et financier
05	Equipement sportif	SNC LK EQUIPEMENTS	05 jours	24 mois	100.00	1 789 760.00	Meilleure offre technique et financier

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services pour prendre connaissance de ces résultats au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 dix jours qui suivent la date de publication du présent avis auprès de l'autorité compétente (la commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdès) conformément à l'article (82) du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4080 - Mercredi 2 septembre 2020 - Anep 2016 014 053

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville  
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture  
et de la Construction de la Wilaya d'Alger  
Service d'Architecture et de la Construction

وزارة السكن والعمران والمدينة

مديرية التعمير والهندسة المعمارية والبناء  
مصلحة الهندسة والبناء

رقم التعريف الجبائي: 415024000016182

## 1<sup>ÈRE</sup> MISE EN DEMEURE

L'entreprise E.T.P.B.H MESSAOUDENE BOUALEM sis au : Rue du 1<sup>er</sup> Novembre, Zeralda, titulaire du Marché N° 41.5/2019 en date du : 18/11/2019,

relatif aux :

Travaux de voirie au niveau du quartier MIMOUNI (1,2,3,4,5,6,7,8,9,10), commune de Bordj El Kiffan, C.A de Dar El Beida.

➤ LOT N° 02 : Ilot B

Est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels, dans un délai de 72 heures, à partir de la première parution de la mise en demeure sur les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, il sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 4080 - Mercredi 2 septembre 2020 - Anep 2016 014 125

# MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

DÉVELOPPEMENT LOCAL À EL-OUED

# Importantes opportunités d'investissement

*La wilaya d'El-Oued possède d'importantes opportunités d'investissements, notamment dans le secteur agricole et agroalimentaire, en ce sens que les agriculteurs produisent des fruits et légumes de qualité, dont une grande quantité est exportée vers des pays européens.*



Les petites et moyennes entreprises productrices de richesses et d'emplois pourraient proliférer dans cette région du sud-est du pays. Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a fait état à El-Oued de l'élaboration en cours d'une feuille de route pour la création d'un environnement favorable à l'investissement au niveau des zones d'activités industrielles.

Les services de l'Etat s'attèlent à la création d'un environnement favorable à l'investissement pour les porteurs de projets, en tant qu'unique levier de dynamisation de l'appareil économique, susceptible de générer des ressources hors secteur des hydrocarbures, a affirmé le ministre délégué au premier jour d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Il a ajouté, à ce propos, que le climat favorable à l'investissement ne peut être offert qu'à travers la création de nouvelles zones d'activités et l'aménagement de celles en cours de réalisation, à tout point de vue, notamment avec un raccordement aux divers réseaux (électricité, eau, assainissement et routes) pour permettre une bonne relance de l'investissement, surtout dans l'industrie.

Pour la création d'une économie alternative efficiente et concurrentielle à l'échelle internationale, dans le cadre de la vision de l'Algérie nouvelle, les pouvoirs publics attachent un grand intérêt aux PME, existantes ou en création, en tant que "cœur battant" de l'économie moderne à travers le monde, a souligné Diafat. En vue d'atteindre cet objectif, à court et moyen termes, il appartient de dynamiser les volets de qualification, formation et accompagnement, seuls à même de hisser la PME au rang d'entreprise performante, a-t-il ajouté, avant d'appeler les jeunes à se rapprocher des dispositifs d'aide à l'emploi (Ansej, Cnac et Angem) pour concrétiser leurs projets de micro-entreprises et contribuer à la dynamique économique nationale et à la résorption du chômage. Plusieurs zones d'activités inspectées Le membre du gouvernement a visité la zone d'activités de la commune de Kouinine (7 km d'El-Oued) où un

exposé lui a été présenté sur les 23 zones d'activités que compte la wilaya d'El-Oued, comptant 2.675 parcelles (864 hectares), dont 1.613 parcelles attribuées et ayant déjà généré 341 projets et 10.479 emplois, pour un volume d'investissement de 43,5 milliards DA. Au niveau de cette zone, le ministre délégué a visité une entreprise privée de fabrication de masques de protection et y a déploré les conditions de travail avec une absence d'aménagement et de réseaux divers, avant de faire part d'un programme visant justement la prise en charge des lacunes au niveau des zones d'activités souffrant de ce type de problèmes. Dans la zone d'activités de la commune de Debila (20 km d'El-Oued), il a inspecté une exploitation agricole familiale spécialisée dans les cultures maraîchères, la phoeniciculture et la pisciculture intégrée à l'agriculture, et ayant bénéficié d'un financement de l'Agence nationale de soutien à

l'emploi des jeunes (Ansej). A la zone d'activités de Hassi-Khelifa (30 km d'El-Oued) où il s'est enquis d'une entreprise privée de fabrication mécanique spécialisée dans la pièce de rechange, le ministre délégué a appelé à encourager l'investissement dans ce segment pour créer un marché local de ce type d'équipement et réduire la facture des importations. Dans la zone d'activités d'Oued El-Allenda (20 km d'El-Oued), un exposé lui a été présenté sur les activités de cette zone spécialisée dans l'industrie de transformation alimentaire, avant de visiter une unité de transformation de tomate.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises a poursuivi hier sa visite de travail dans la wilaya d'El-Oued, par la tenue d'une rencontre avec de jeunes promoteurs locaux et l'inspection d'autres projets économiques.

R. E.

## 1ER SALON DIGITAL INTERNATIONAL DU COMMERCE, MARKETING ET PRODUITS NATIONAUX

### Diversification des sources commerciales algériennes

La société Andalus Trade, Show, Exhibits and Events (TSEE) organise la première édition du Salon digital international du commerce, marketing et produits nationaux en Algérie du 13 au 27 septembre avec la participation d'opérateurs algériens et étrangers, a indiqué un communiqué de la société.

Il s'agit du premier salon digital en Algérie par rapport aux expositions gérées par cette société qui tend à en faire un nouveau départ pour l'exposition numérique des produits, précise l'organisateur de cet événement, Abderraouf Mounir Douidi, qui a affirmé que l'inscription sur la plateforme du salon sera gratuite.

S'étalant sur 15 jours, ce salon verra la participation de plusieurs compagnies issues des différents pays, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Jordanie et la Chine, outre des opérateurs nationaux.

"Nous allons contribuer à la réalisation du nouveau développement à travers la diversification des sources

commerciales algériennes", souligne Douidi. Pour s'inscrire gratuitement sur la plateforme, la société a mis à la disposition des personnes désirant y participer les adresses électroniques suivantes : expo@andalustsee.com ou andalus.tsee@gmail.com.

R. E.

## EN RAISON D'UNE BAISSSE DE LA TVA EN ALLEMAGNE

### L'inflation passe en dessous de zéro

Les prix à la consommation en Allemagne ont baissé en août pour la première fois depuis plus de quatre ans en raison d'une baisse de la TVA dans le cadre du plan de relance lancé par le gouvernement d'Angela Merkel, montre la première estimation officielle calculée aux normes européennes. L'indice IPCH allemand a

reculé de 0,2% par rapport à juillet et de 0,1% sur un an alors que les économistes interrogés par Reuters l'attendaient stable sur un mois comme en rythme annuel. Il s'agit des premiers chiffres négatifs enregistrés depuis mai 2016. "Le taux d'inflation est influencé, entre autres choses, par la baisse de TVA entrée en vigueur le

1er juillet 2020", précise dans un communiqué Destatis, l'institut allemand de la statistique. Le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) allemande a été ramené de 19% à 16% le 1er juillet, une mesure de relance dont le coût en termes de baisse des recettes fiscales est estimé à 20 milliards d'euros. L'inflation allemande,

comme celle de la zone euro dans son ensemble, reste très inférieure à l'objectif d'une hausse des prix légèrement inférieure à 2% par an que s'est fixé la Banque centrale européenne (BCE), ce qui était déjà le cas avant la récession provoquée par la pandémie de coronavirus.

R. E.

# Grain de beauté ou mélanome ? Surveillez votre peau

*Il est tout à fait normal d'avoir des grains de beauté, mais la vigilance est de mise car ils peuvent évoluer en cancer de la peau. N'hésitez pas à consulter un dermatologue à la moindre tache suspecte. Détectée précocement, la lésion peut être retirée et guérie.*

## Quand faut-il s'inquiéter ?

Quelles différences entre un grain de beauté et un mélanome ? Le grain de beauté (ou naevus) est une tumeur bénigne (la tumeur est, par définition, un amas anormal de cellules, qu'elles soient bénignes ou cancéreuses) de couleur variable (brun clair, brun foncé ou chair). Sa teinte est uniforme et ses contours bien définis. Elle peut être plate ou légèrement bombée, ronde ou ovale, et mesure généralement moins de 5 mm de diamètre.

Le grain de beauté apparaît souvent après la naissance, puis progressivement pendant l'enfance et l'adolescence. Si la plupart d'entre eux sont bénins, ils peuvent, toutefois, représenter un risque de cancer de la peau (ou mélanome).

## Le mélanome peut prendre différentes formes

Il passe souvent pour un simple grain de beauté car il peut prendre des formes identiques : tache marron, bouton... Contrairement au naevus bénin, le mélanome représente une tumeur maligne et son diamètre augmente progressivement, souvent de façon irrégulière.

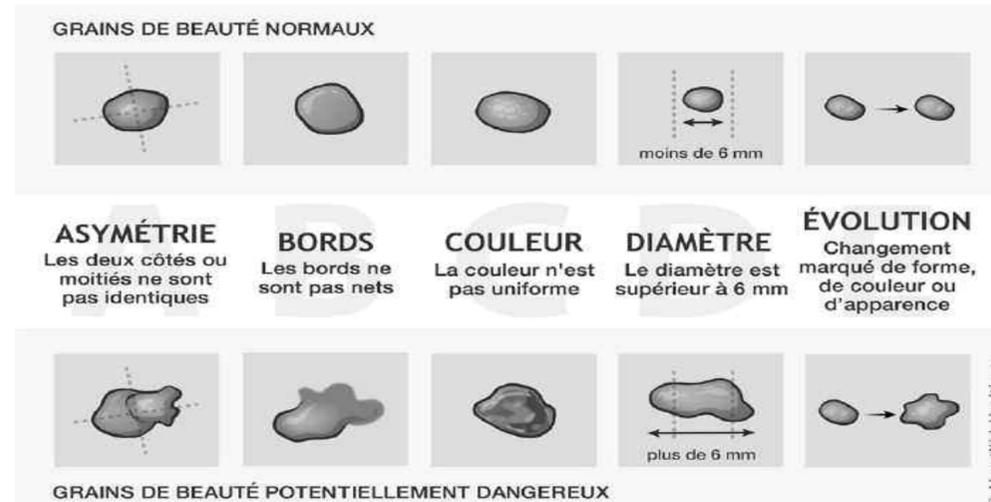
« Dans 20 à 30 % des cas, le mélanome se forme sur un grain de beauté préexistant, indique Georges Reuter, président du syndicat national des dermatologues vénérologues. Toutefois, 70 à 80 % des mélanomes surviennent en dehors de tout grain de beauté : ils se forment sur la peau, à un endroit où il n'y avait rien auparavant. »

La plupart du temps, le médecin détecte le mélanome assez tardivement, lorsqu'il est supérieur à 5 ou 6 millimètres. A ce stade, il entraîne malheureusement des métastases réclamant des traitements (chimiothérapie), moins efficaces.

Il est donc nécessaire de détecter le mélanome dès le début de son évolution pour prendre en charge le patient le plus vite possible. C'est un des cancers dont la fréquence augmente le plus rapidement en Europe.

## Etes-vous à risque d'un cancer de la peau ?

Certaines personnes ont un risque aug-



menté (par rapport à un individu normal) de développer un cancer de la peau à partir de grains de beauté. Ce risque peut être lié à des facteurs génétiques (la peau, les yeux et les cheveux sont très clairs ; il y a des antécédents familiaux de mélanomes ou d'autres cancers de la peau) ou des facteurs environnementaux (importants coups de soleil dans l'enfance et tendance à trop s'exposer au soleil).

Si vous possédez de nombreux grains de beauté (plus de 15 à 20) de grande taille (supérieurs à 5 mm), vous avez également plus de risque de développer un mélanome.

## Un contrôle annuel chez un dermatologue

La surveillance des grains de beauté est primordiale pour prévenir l'évolution vers un cancer de la peau ou pour mettre en place précocement un traitement. Vous devez impérativement les faire

contrôler régulièrement (au moins une fois par an) chez un dermatologue.

## La règle ABCDE d'auto-surveillance des grains de beauté

« Après une première consultation chez un dermatologue, ce dernier peut éduquer le patient et lui apprendre l'auto-surveillance des grains de beauté », informe le docteur Reuter, dermatologue. Vous pourrez ainsi consulter rapidement si un grain de beauté se modifie ou si une tache suspecte apparaît.

Pour détecter tout changement dans la forme, la taille ou la couleur, appliquez la règle de l'abécédaire :

A pour asymétrie : le grain de beauté n'a pas une forme arrondie,

B pour bordure : les bords du grain de beauté sont irréguliers et/ou présentent des encoches,

C pour couleur : le naevus dispose de couleurs différentes (marron, noir, rose,

rouge, blanc),

D pour diamètre : il est supérieur à cinq ou six millimètres,

E pour évolutivité : changement de volume, de texture, saignements spontanés, démangeaisons...

La blessure accidentelle d'un grain de beauté n'induit pas sa cancérisation. Néanmoins, si le saignement est spontané, consultez au plus vite car le naevus pourrait se transformer en mélanome.

Cette méthode d'auto-surveillance est utile, mais elle ne remplace pas l'examen approfondi chez un médecin. N'oubliez pas que l'une des meilleures préventions contre le cancer cutané consiste à se protéger du soleil, particulièrement si vous avez la peau claire.

## Grain de beauté atypique, consultez un dermatologue

Si vous présentez un ou plusieurs grains de beauté suspects, consultez sans

tarder. Toute modification d'un naevus préexistant ou l'apparition d'une tache brune doivent également conduire à une consultation dermatologique.

Après un examen minutieux de la peau, le médecin, s'il suspecte fortement un mélanome, procède à un prélèvement. Ce dernier est ensuite soumis à un examen anatomopathologique qui, lui seul, peut affirmer s'il s'agit ou non d'un mélanome. Si le diagnostic est confirmé, une intervention sera programmée assez rapidement au cabinet du dermatologue.

## Enlever un mélanome

L'exérèse large d'un mélanome est pratiquée localement sous anesthésie locale. Elle permet de retirer et de guérir la plupart du temps la lésion, si elle est détectée précocement.

L'intervention est indolore et ne dure que quelques minutes. « Le médecin enlève la formation suspecte avec une marge de sécurité de 2 ou 3 cm autour du naevus pour être certain de n'y laisser aucune cellule cancéreuse », explique Georges Reuter.

« Si la totalité de la tumeur n'a pas été enlevée, une exérèse supplémentaire peut être pratiquée », souligne-t-il. La cicatrice sera plus ou moins visible selon la localisation du grain de beauté, l'âge de la personne et sa capacité à cicatriser.

D'autres lésions sont ensuite recherchées à l'aide d'exams de type radiographie ou échographie. Elles permettent de déterminer l'extension du mélanome sur le corps. En fonction des résultats, le médecin décide de la nécessité ou non d'un traitement complémentaire (exérèse d'un autre mélanome, d'une lésion cutanée secondaire, ganglionnaire ; immunothérapie ; chimiothérapie...).

Après ablation de tous les mélanomes, vous devez être surveillé régulièrement par votre dermatologue qui effectuera

des palpations de la peau à la recherche de ganglions.

**5 choses à savoir sur le mélanome**  
Si le mélanome est le moins fréquent des cancers de la peau, il est aussi le plus grave. Il doit être détecté dès le début de son évolution pour une prise en charge précoce. Peut-on être touché si l'on a très peu de grains de beauté ? Quelles sont les zones du corps les plus à risque de mélanome ? On fait le point. Le mélanome représente environ un peu plus de 10 % des cancers de la peau, mais sa fréquence est en constante augmentation depuis un demi-siècle.

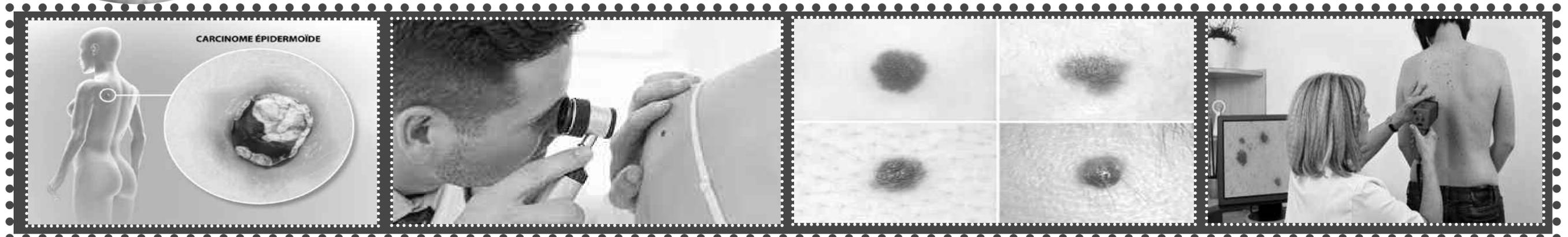
## La plupart des mélanomes ne se forment pas sur un grain de beauté

Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas parce que l'on présente très peu de grains de beauté (naevus) que le risque de mélanome est moindre. Les trois-quarts des mélanomes se forment en effet en dehors d'un grain de beauté préexistant.

## L'exposition au soleil est le principal facteur de risque de mélanome

Le mélanome, également appelé cancer du système pigmentaire, est une tumeur maligne des mélanocytes, les cellules qui fabriquent la mélanine. Or, des expositions solaires à répétition favorisent le dérèglement de ces cellules.

Les experts s'accordent sur le fait qu'une très grande majorité de mélanomes (70 à 80 %) sont imputables à une exposition solaire trop intense ou trop fréquente tout au long de la vie, surtout si elle survient dès l'enfance. Les coups de soleil dans l'enfance jouent un rôle important : selon les conclusions d'une étude de 2014, seulement cinq coups de soleil avec cloques attrapés durant l'adolescence suffiraient à augmenter le risque de mélanome.





Autre facteur de risque : une exposition aux rayons UV artificiels des cabines de bronzage. De nombreux travaux scientifiques ont démontré le lien entre l'exposition aux cabines de bronzage, même une seule fois, et le développement d'un mélanome. Selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le risque de mélanome est augmenté de 60% pour les personnes ayant effectué une première exposition aux UV artificiels avant l'âge de 30 ans.

Conséquence : les personnes à la peau claire, plus vulnérable aux rayons UV, font partie des profils à risque.

#### Un mélanome peut se développer sur une zone non exposée au soleil

Le mélanome survient le plus souvent, on l'a vu, sur une peau saine, à un endroit où il n'y avait aucun grain de beauté. Le cou fait partie des zones à risque. Ce cancer de la peau peut se situer sur n'importe quelle partie du corps, et peut même toucher une zone non exposée au soleil : le cuir chevelu, la plante des pieds, la surface d'un ongle (mélanome sous-unguéal). Chez l'homme, le tronc, particulièrement le dos, est une zone à risque ; chez la femme, il s'agit des jambes.

#### La règle ABCDE permet de surveiller soi-même sa peau

Cette règle facile à mettre en œuvre permet de détecter un changement au niveau de l'Asymétrie, des Bords, de la Couleur, de la Dimension ou de l'Évolutivité d'un grain de beauté.

Elle ne dispense pas d'un examen régulier de la peau par un dermatologue.

#### Détecté tôt, le mélanome se soigne très bien

Le mélanome est une forme dangereuse de cancer de la peau en raison de sa propension à se propager vers d'autres organes (fort potentiel métastatique). Détecté tôt, il se guérit très bien, avec un taux très élevé de survie. Une bonne raison de se faire dépister chaque année !

Le traitement d'un mélanome dépisté à un stade précoce est chirurgical : le

mélanome est retiré ; l'intervention, rapide, se déroule en ambulatoire généralement sous anesthésie locale. Le traitement d'un mélanome métastatique a beaucoup progressé ces dernières années. De nouvelles pistes de traitement sont en cours d'essais cliniques ou déjà accessibles, les plus prometteuses étant les thérapies ciblées et l'immunothérapie.

#### 5 fausses croyances sur le cancer de la peau

Contrairement à la croyance générale, ce n'est pas parce que l'on a très peu de grains de beauté que le risque de cancer de la peau est très faible. On fait le point sur les idées reçues concernant le carcinome et le mélanome, ainsi que les groupes à risque.



## 5 fausses croyances sur le cancer de la peau

Les cancers de la peau se différencient en deux catégories principales : les carcinomes, qui représentent 90% de l'ensemble des cancers cutanés, et les mélanomes, plus rares mais plus graves. Impossibles à dépister avant l'apparition des symptômes, ils peuvent toutefois être détectés tôt chez les personnes qui se font examiner régulièrement par un spécialiste. Ce cancer cutané est en augmentation depuis plusieurs décennies : le nombre de nouveaux cas a plus que triplé entre 1980 et 2012. Pourtant, certains mythes concernant la maladie subsistent.

#### Mythe n°1 : peu de grains de beauté = pas de risque de mélanome

Même les personnes qui ont très peu de grains de beauté doivent se faire contrôler régulièrement car le risque de cancer de la peau demeure. De 70 à 80 % des mélanomes surviennent en effet hors des grains de beauté, insiste l'association Vaincre le mélanome. Une étude, publiée en 2016 par la revue JAMA Dermatology, l'a confirmé : la plupart des patients atteints de mélanome présentaient un très faible nombre de grains de beauté, compris entre 0 et 20.

#### Mythe n°2 : des grains de beauté normaux = pas de risques

Les mêmes chercheurs ont pointé du doigt une autre fausse croyance comme quoi seuls les grains de beauté atypiques sont à risque. Certes, des changements au niveau de la symétrie, du bord, de la couleur ou de la dimension d'un grain de beauté sont des facteurs de risque à prendre en compte et à signaler à un dermatologue, mais ils ne sont pas les seuls. Même un grain de beauté « classique », qui ne présente pas de changement particulier, peut être à l'origine d'un mélanome.

#### Mythe n°3 : pas de coup de soleil = pas de risques de cancer

Des coups de soleil à répétition augmentent certes les risques de cancer, mais le plus souvent c'est une exposition au soleil excessive et chronique qui en est responsable, même si la peau est bronzée et pas brûlée. Entre autres, le mélanome est associé à l'exposition intense aux rayons ultraviolets comme ceux utilisés par les salons de bronzage.

#### Mythe n°4 : les peaux noires n'ont pas de mélanome

Les personnes noires peuvent avoir un mélanome, mais il n'est pas lié au soleil et a une localisation différente : bouche, vulve...

#### Mythe n°5 : seuls les plus de 50 ans sont touchés par le cancer cutané

S'il est vrai que le cancer de la peau est nettement plus fréquent chez les personnes de plus de 50 ans, il existe des cas chez les jeunes.

EL-OUED, CULTURE DE LA CANNE À SUCRE

## Extension des surfaces dédiées



*De nombreux agriculteurs, à travers la wilaya d'El-Oued, ont entamé l'extension des surfaces dédiées à la culture de la canne à sucre, dans la perspective de son adoption comme culture stratégique de l'agro-industrie.*

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué à l'APS la Chambre d'agriculture de la wilaya. Le secrétaire général de la chambre d'agriculture, Ahmed Achour, a affirmé que "l'intérêt manifesté pour l'investissement dans ce type de culture intervient dans le sillage de la politique prospective de l'État de développement de l'agriculture saharienne, dans le volet des cultures stratégiques appelées à constituer de nouvelles ressources à l'économie nationale". Les programmes de vulgarisation et de formation arrêtés par la chambre

d'agriculture ont contribué à cette tendance vers l'investissement dans la culture de la canne à sucre, confortée par les expériences réussies menées à travers la wilaya et ayant montré l'adaptation des conditions naturelles de la région (sol, eau et climat) à ce type de culture et que la production de la canne à sucre ira, dans une première étape, à la production de jus frais pour la consommation, avant d'intensifier sa culture et son exploitation en tant que culture stratégique pour l'industrie de transformation (matière première pour la production de sucre et autres) et la réduction ainsi de la facture des importations. La chambre d'agriculture s'attèle actuellement à identifier les superficies cultivées pour la canne à sucre en vue de cerner les capacités de production prévisionnelle, tout en assurant le soutien en matière de vulgarisation, d'orientation et d'accompagnement des agriculteurs désireux de se lancer dans ce segment d'activité agricole. Ayant donné des résultats probants durant la saison écoulée à travers la wilaya,

l'expérience de culture de la canne à sucre a été introduite d'Égypte et d'Arabie saoudite aux conditions climatiques similaires et a été adoptée au départ comme brise-vent pour lutter contre l'ensablement. Selon l'APS, pour de nombreux agronomes, il appartient de mettre en place une stratégie bien étudiée visant l'exploitation optimale de cette culture nouvellement introduite, et ce à travers des mécanismes d'orientation, de vulgarisation et d'accompagnement technique, au regard de son importance en vue d'atteindre l'autosuffisance en sucre et la sécurité alimentaire et ils préconisent, pour cela, d'activer dans ce sens pour ne plus exploiter la canne à sucre comme brise-vent et source de jus frais seulement, mais de se tourner vers son exploitation en tant que culture stratégique, d'autant que la plante a une croissance rapide et sa culture n'est pas gourmande en eau (irrigation une fois par semaine) ni trop exigeante en termes de suivi et de produits phytosanitaires.

B. M.

ORAN, LAC OUM-GHELLAZ

## Vers l'autorisation de la pêche sportive

Plusieurs solutions sont en cours d'étude pour enrayer le phénomène de la mort massive de poissons au niveau du lac Oum-Ghellaz, près de Oued-Tlélat à Oran, dont l'autorisation de la pêche sportive pour combattre la surpopulation conduisant à la baisse du niveau de l'oxygène. Le lac Oum-Ghellaz a connu, durant deux années consécutives (2019 et 2020), pendant la saison sèche, une mort massive de la carpe, principale espèce qui peuple cette zone humide. Une commission de veille, constituée par les services de wilaya pour étudier le phénomène et trouver des solutions pour préserver le lac et ses espèces, a conclu que les poissons meurent par asphyxie. Le manque d'oxygène étant le résultat

d'un ensemble de facteurs, comme la réduction du niveau d'eau et la surpopulation du lac. Malgré un nombre important de rejets des eaux usées, la thèse de la pollution a été écartée. Les analyses ont révélé que le lac se porte bien grâce à ses capacités naturelles d'autoépuration. C'est un lac qui se défend bien grâce à sa flore qui épure les eaux. Le manque d'oxygène constitue, quant à lui, un véritable problème. Il serait la cause de la mort massive des poissons. Cette année, quelque 400 poissons ont péri en trois jours, au début du mois de juillet. Il s'agit de gros poissons adultes, pesant entre 2 et 3 kg, les poissons les plus jeunes peuvent aller chercher de l'oxygène dans les profondeurs, alors que les plus vieux qui restent près de

la surface, suffoquent et meurent.

Pour réduire la population des poissons au niveau de ce lac, la commission de veille, chapeauté par la direction de l'environnement, étudie plusieurs solutions. L'autorisation de la pêche sportive ou l'introduction d'un prédateur au niveau du lac étant les deux principales.

Avant d'autoriser la pêche sportive, il serait nécessaire de s'interroger sur la comestibilité de la carpe, qui vit dans une eau polluée par les rejets d'assainissement. Il serait également important de définir les périodes et les modes de pêche. De même pour l'introduction d'un prédateur. Le choix de l'espèce doit être soumis à une étude approfondie, en associant des spécialistes et des chercheurs.

ALGER

## 3.600 commerces fermés pour non respect des mesures préventives

Les services de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont procédé à la fermeture immédiate de plus de 3.600 commerces à travers les différentes circonscriptions administratives de la capitale, entre le 10 juillet et le 17 août courant, pour non respect des mesures préventives prises contre la propagation de la Covid-19.

Pour s'assurer du respect par les commerçants des mesures préventives prises contre la propagation de la Covid-19, les services de la direction du commerce d'Alger ont contrôlé, du 10 juillet au 17 août courant, 20.477 locaux. Cette opération a donné lieu à la fermeture immédiate de 3637 commerces.

Les services de la Sûreté ont effectué 4.851 interventions ayant permis la fermeture de 964 commerces, selon le bilan qui fait état de 15.626 interventions effectuées par les services de la direction du commerce ayant donné lieu à la fermeture de 2.673 locaux.

Dans ce cadre, 442 contraventions ont été dressées pour non port du masque et 627 autres pour non respect de la distanciation sociale, non respect des règles d'hygiène (805), exercice des activités commerciales non autorisées durant la période du confinement (345).

ILLIZI

## Réception de la gare routière

La nouvelle gare routière de classe A d'Illizi a été réceptionnée par la direction locale des transports après finalisation de ses travaux et des procédures administratives afférentes, ont annoncé, dimanche 16 août, les responsables du secteur. Couvrant une superficie de 3 hectares, cette gare routière dispose de diverses structures, dont les quais, le parking de bus et de taxis, un hall d'accueil, des guichets de réservation, ainsi que divers locaux de services. D'une capacité d'accueil d'un million de voyageurs par an et ayant coûté 700 millions de dinars, la nouvelle gare routière permettra de promouvoir le service public dans le domaine du transport et d'améliorer les conditions de confort et de voyage du citoyen.

APS

# Liban : Chronique des vivants

*La romancière libanaise Hyam Yared interpelle les dirigeants de son pays et parle d'une jeunesse «habitée d'une foi auto-régénératrice».*

CONTRIBUTION DE HYAM YARED, ROMANCIÈRE

Messieurs les dirigeants libanais, Je vous écris face à la double impuissance des mots et des morts. Celle des victimes tombées sans combat ni raison. Morts pour rien. Mais meurt-on vraiment pour quelque chose ? Je vous écris depuis ce devoir de conscience où Beyrouth défigurée et le respect des morts me placent face aux 2.750 tonnes d'ammonium stockées sur un site portuaire et urbain hautement habité. Depuis votre négligence criminelle et volontaire ou pas – quelle enquête le prouvera ? – qui incarne comme aucune autre tragédie de notre guerre civile l'incompétence de vos règnes successifs, dont le gouvernement actuel démissionnaire depuis hier, sept mois seulement après avoir été formé pour remplacer le vôtre démantelé en 2019 par la révolution d'octobre est le moindre coupable. Les vrais responsables ce sont vous, seigneurs ubuesques de la guerre et de l'après-guerre qui nous tenez en otage avec vos députés, vos directeurs de cabinets et autres comparses maintenus à des postes clés avec pour taxe de redevance des frais annuels qui ne sont plus un leurre pour personne et qui consistent à maintenir vos intérêts par personnes interposées affiliées à vos partis. Les rênes du vrai pouvoir coupable et gangrené, dont l'explosion du 4 août est l'incarnation la plus ignoble de l'Histoire des villes et des peuples, c'est vous qui les tenez par sbires interposés devenus boucs émissaires d'aujourd'hui. Je vous écris pour vous dire que vous n'insulterez pas notre intelligence après avoir décimé ce qui nous reste de mémoire et de vivants. Vous avertir que la démission de ce gouvernement ne sera pas l'écran de fumée de votre impunité qui pousse l'indécence jusqu'à donner ordre à l'armée et autres milices en civil de tirer à bout portant, à balles réelles, à coups de gaz lacrymogène, quatre jours seulement après le drame qui leur a planté au cœur une lame plus létale que la mort. Je vous écris depuis nos destins broyés et cette ville tombeau, lindeuil de cette activité économique tenue qui nous maintenait encore, grâce aux investissements privés, par-delà notre banqueroute annoncée, la tête hors de l'eau envers et contre vos institutions en déliquescence.

Puisque de nos mourants, de nos morts, de nos efforts et de cette ville exsangue vous faites aussi peu cas, privilégiant votre impunité à notre dignité – et puisque de la vôtre nous avons fait le deuil –, laissez-moi vous parler de la vigueur d'une jeunesse habitée d'une foi auto-régénératrice. Indestructible. Irréversible. Inconvertible en haine. Décuplée par la vie que vous fomentez d'anéantir par cette incompétence devenue le signe récurrent de vos trente ans de règne.

## Marcher entre les ruines

Laissez-moi vous parler de ces jeunes auxquels vous avez usurpé toute perspec-

tive d'avenir et d'espoir et qu'aucune amertume pourtant n'empêche d'aller, secouant l'hébété face à la monstruosité d'une réalité apparentée à la fiction, armés de pelles et de balais, par groupes ou en solo, toutes confessions, toutes classes sociales confondues, contribuer au nettoyage de la ville, au tri de ses blessés et de ses vies ensevelies sous les débris de verre et de gravats. Cette jeunesse capable d'accomplir ce que la force publique défaillante et dépassée par l'ampleur des dégâts ne semble pas à même d'organiser. Lorsque l'aube s'est levé sur Beyrouth devenue en une déflagration la décharge de votre corruption et de votre incurie, c'est «le peuple qui a aidé le peuple» comme l'affirme un jeune à la télé. Ce sont les institutions privées, encore une fois, qui ont distribué des repas et de l'eau. Ce sont eux qui paient pour vos crimes et ce sont encore eux qui se tiennent debout sur leurs ruines. Eux, les garants de cet avenir sur lequel vous crachez avec la même vigueur que celle avec laquelle nous irons cracher sur vos tombes si un jour vous mourrez. La mort semble vous épargner et pourtant posez-vous un instant et pensez que cette heure viendra et qu'il est encore temps de reconnaître vos torts pour qu'à défaut d'honnêteté vous ayez au moins la lâcheté d'alléger votre conscience où le diable n'a plus aucun scrupule. Vous auriez ainsi au moins l'humilité de mourir repent de vos crimes plutôt que de vous exonérer de tout. Car c'est auprès de cette jeunesse qu'il vous faudra présenter vos excuses, cette jeunesse qui a tant de leçons à donner à vos pairs qui leur ont livré pour solde de tout compte une nation réduite à néant par vous, vos semblables et vos frères plus occupés à vous enrichir vautrés derrière les enjeux de cette géopolitique qui ne dévoile ni son nom ni celui de ceux qui en agitent les ficelles – dirigeants innombrables proches ou lointains – à qui nous devons de payer de nos vies la souveraineté impossible de ce pays et de ce peuple.

Messieurs les dirigeants nationaux, voisins proches ou lointains, laissez-moi vous parler de ces vivants que votre irresponsabilité balaie tandis que vos bunkers, vos intérêts et vos milices vous protègent. Ces rescapés dont les proches ne sont pas morts pour rien. Car si le 4 août 2020 une malédiction s'est abattue sur nous, défigurant tout sur son passage, nous n'en serons pas anéantis. Pour me comprendre il aurait fallu marcher entre les ruines avec ces manifestants hagards mais en colère avançant vers la place des Martyrs, silhouettes droites déterminées à faire émerger des vestiges de l'enfer dont votre incurie est coupable, leur douleur et leur cri.

« Ce n'est pas du corona que nous mourrons, c'est de tristesse »

Par centaines, par milliers, par plus de cent mille, ils avançaient malgré les gaz et les balles. Je les ai rencontrés avec la crainte de toucher à notre pudeur commune. Mais il n'y en avait plus. Vous avez tué la pudeur. Marc Antoine, la vingtaine, le visage émacié, brun, triste comme l'homme qui marche de Giacometti, me dit : « Ce n'est pas du corona que nous mourrons, c'est de tristesse. » Il est repris par son ami, Selim, grand avec un piercing sur la narine et sur l'oreille, un artiste qui a refusé à deux

reprises des ponts en or à Dubaï et à Abu Dhabi, pour rester au Liban durant les révolutions d'octobre : « I don't want to be grateful just for being alive. » Il se tait et ajoute : « Just est le mot-clef. Nous voulons autre chose. Je pensais qu'ils ne nous auraient pas. Mais là, c'est trop. » Sandra intervient, elle a 28 ans : « On a à peine eu le temps de sortir du trauma du silence de nos parents pour ce qui concerne leur vécu, de faire la paix avec nos mémoires et d'apprendre à respirer que nous devons maintenant tout reprendre à zéro... Trois secondes de destruction pour toute une vie de tristesse et de colère ! » Elle termine : « Moi je repars, je ne resterai pas. Je n'ai pas le choix. Heureusement et malheureusement j'ai un travail à l'étranger et une famille au Liban à assumer. Je dois leur envoyer de l'argent. »

Nous y voilà à nouveau, la migration dont vous serez tenus responsables. Ce pays comme une coquille vidée de l'énergie vitale de cette jeunesse qui, au vu de l'effort miraculeux dont elle est capable, pourrait être mandatée à prendre le relais de la fonction publique si ceux qui étaient au pouvoir envisageaient seulement de leur laisser la place sans se porter soi-disant garants de l'équilibre national au sein d'enjeux régionaux brandis face à toutes les propositions de changement émanées jusque-là de la société civile mise à l'écart, d'une élection à l'autre, à coups d'alliances foireuses car vous avez ce don de vous unir pour vous couvrir en cherchant auprès d'alliés étrangers, dont vous êtes vous-même otages, le soutien économique et politique pour arriver à neutraliser nos innombrables tentatives de changement. Bientôt cette jeunesse aura déserté les lieux et votre indifférence portera ce coup final redouté à la souveraineté d'une nation et de son peuple.

## Vous avez mis la douleur à genoux

Hier à la télévision, le témoignage déchirant des parents d'Alexandra Najjar, cette victime de trois ans. Jamais deuil ne fut criant tant les mots prononcés avaient la mesure des douleurs indicibles qui n'ont même plus l'énergie de pleurer. La mère, le visage tuméfié et les yeux cernés, répond au journaliste qui lui demande quel est le dernier message qu'elle aurait voulu laisser à sa fille. « Des excuses, dit-elle. Je voudrais lui présenter les nôtres. Nous sommes coupables en tant que parents de n'avoir pas quitté ce pays aquand nous en avons eu l'occasion. Elle aurait peut-être été encore en vie. Je n'aurai plus d'enfants tant que nous resterons ici. Ce pays dirigé par des criminels ne mérite pas nos enfants. »

Chers dirigeants locaux, dans cette tragédie macabre et hélas mémorable dans l'histoire des urbicides, homicides, génocides – appelez votre implication dans cette infamie dont vous ne vous débinerez pas avec la démission de ce gouvernement –, vous avez mis la douleur à genoux et les mots dans l'impuissance de décrire le désastre où nous a plongés votre présence au pouvoir, vos agissements, votre népotisme, votre clientélisme, votre irresponsabilité, votre avidité, laissez-moi vous dire que vous n'avez plus la légitimité d'officier en notre nom, de décider si oui ou non une équipe de secouristes étrangers mérite d'accéder au site de l'explosion pour venir en aide aux dispa-

rus parce qu'une présence étrangère sur ce qui en jargon légal s'appelle scène de crime pourrait porter préjudice à l'opacité et au contrôle que vous souhaiteriez maintenir sur des preuves susceptibles d'être dissimulées, ou encore de donner votre avis sur l'invalidité d'une enquête internationale dont il ne nous importe pas de savoir si vous la trouvez « utile » puisque nous savons tous que vous envisagerez volontiers de noyer le poisson en coffrant des boucs émissaires jadis sbires de vos malversations, plutôt que d'avoir le courage de vous porter responsables de l'explosion du 4 août. Et si, à votre décharge, nous reconnaissons le tort qui nous incombe d'avoir voté pour vous à répétition, vous avez outrageusement usurpé notre confiance, notre mémoire et cette douleur commune qui aurait dû être aux lendemains de la guerre civile le fait et la sagesse de tous.

## Après le 4 août, nous n'avons plus peur

Oui, nous agissons de notre responsabilité dans vos réélections – par confort, par peur, par soumission à un système électoral à parité confessionnelle, mais surtout par crainte de cet avenir que vous mettriez à sac pour vous venger d'avoir été mis à l'écart, preuve en est cette répression ignoble dont nous faisons les frais depuis samedi pour compensation de cette douleur saillante comme un trou noir. En échange, nous espérons que vous saurez reconnaître la part de vos actions dans ce pays en déliquescence depuis la fin de sa guerre civile et la gestion désastreuse que vous en faites en vous dédouanant de tout au prétexte de préserver l'équilibre communautaire difficile au sein d'un pouvoir gangrené. Nous avons dépassé nos divisions et nous ne céderons plus au chantage de vos manipulations, du désastre sur le compte du désastre. Après le 4 août, nous n'avons plus peur. Nous avons atteint le degré ultime de la dévastation. Désormais nous n'avons plus rien à perdre ou à pleurer à part la vérité dont nous savons déjà que nous serons privés et une justice d'état gangrenée jusqu'à la moelle par votre corruption. Et s'il faudra, paraît-il, selon certaines sources diplomatiques, faire avec vous pour sortir de cette crise politique infestée par vos pouvoirs et vos malversations parce que vous tenez encore vos rues, laissez-moi vous annoncer que vous ne les tiendrez plus longtemps quand bien même nous souffrons de la réalité d'une jeunesse elle aussi divisée par le biais d'un communautarisme qui constitue à la fois la particularité de notre pluralité et ce qui la détruit. Pourtant une chose est certaine : nous ne voulons plus céder nos ruines et nos morts à votre oligarchie. Encore moins nos vivants. Vous venez de perdre les prochaines élections et votre pouvoir, otage des enjeux régionaux face auxquels, à défaut de nous aplatis d'impuissance, nous pouvons tenter de composer en toute souveraineté avec des solutions de changements réels –entre autres constitutionnels. Tirer un trait grâce et par le relais de la jeunesse sur ce confessionnalisme qui nous tient en otage et vous maintient au pouvoir. Veuillez chers dirigeants acter de notre détermination à nous libérer de vous. Désormais, vous pourrez y compter !

AFGHANISTAN

# Les talibans auraient attaqué les bases américaines

*Un chef militaire taliban a nié les prétendues frappes sur les bases américaines à Helmand, affirmant que les tirs feraient l'objet d'une enquête.*

Les talibans auraient procédé à des tirs de roquettes ces dernières semaines sur des installations américaines en Afghanistan, ce qui équivaudrait à une violation de l'accord de paix qui les lie aux États-Unis, selon *le New York Times*.

Les talibans auraient tiré des roquettes sur des bases américaines en Afghanistan, ce qui est une violation flagrante de l'accord de paix entre eux et les États-Unis, rapporte *le New York Times*, se référant à trois responsables militaires américains. Selon ces responsables, une dizaine de roquettes ont été tirées fin juillet autour de la base aérienne de Camp Bastion dans la province de Helmand utilisée par les militaires afghans et américains. Début août, plusieurs roquettes ont frappé l'importante base américaine de Camp Dwyer située dans la même province. Un chef militaire taliban familier de la région a nié les frappes sur ces bases américaines à Helmand, affirmant que les tirs feraient l'objet



d'une enquête. Un responsable militaire américain bien informé a déclaré au journal que les tirs de roquettes auraient pu être orchestrés par une faction opposée à l'accord avec les Américains. Les USA bombardent les talibans en Afghanistan pour la première fois depuis le cessez-le-feu. Les attaques n'ont fait aucune victime du côté américain et sont restées sans réponse publique de Washington.

Une source du quotidien a indiqué que, lors de ces récentes attaques, les talibans avaient tiré des roquettes à

plusieurs kilomètres de distance et que les tirs avaient manqué de précision. Aussitôt après l'attaque de Camp Dwyer, les avions américains ont riposté en frappant le site du tir et en détruisant les munitions qui n'avaient pas encore été tirées.

Selon *le New York Times*, les talibans semblent être restés fidèles à l'accord, du moins publiquement, lorsqu'il s'agit de ne pas attaquer les forces américaines ou de la coalition. Mais lorsqu'ils lancent des assauts contre les forces afghanes, les États-Unis

procèdent à des frappes aériennes pour aider ces dernières.

L'accord de paix signé en février à Doha, capitale du Qatar, stipule que les talibans s'abstiendront de frapper les forces américaines et de l'Otan alors qu'elles se retirent progressivement du pays et que l'armée américaine n'attaquerait les talibans que pour défendre les forces afghanes.

LIBAN

## Mustapha Adib désigné Premier ministre

L'ambassadeur du Liban en Allemagne, Mustapha Adib, a été désigné Premier ministre après avoir obtenu le plus grand nombre de voix lors de consultations parlementaires menées par le chef de l'État, Michel Aoun, a annoncé lundi 31 août la présidence libanaise. Il s'est engagé à l'issue de sa désignation à former en un "temps record une équipe ministérielle formée d'experts, de personnes compétentes et chargée de mettre en œuvre des réformes longtemps attendues avec comme point de départ un accord avec le Fonds monétaire international", a déclaré M. Adib, 48 ans, dans un discours télévisé.

Le profil de pur technicien de M. Adib, sans poids politique, sans réseaux, sans aura suffisante pour créer une dynamique réformatrice, fait déjà craindre le pire aux commentateurs.

L'explosion du 4 août, qui avait dévasté une grande partie du port de Beyrouth, a causé entre 6,7 et 8,1 milliards de dollars de dégâts et pertes économiques, selon une estimation publiée par la Banque mondiale. Le Liban a besoin urgemment de 605 à 760 millions de dollars pour se relever, ajoute l'organisation économique. Avant même l'explosion, qui a détruit ou endommagé le domicile de quelque

300.000 personnes, le pays était déjà confronté à une crise multiforme (économique, financière et monétaire) qui, aggravée par les effets de la pandémie de Covid-19, avait déjà conduit la Banque mondiale à anticiper un recul du PIB de 10,9 % en 2020.

Si le pays, compte tenu de son insolvabilité et de son manque de réserves de change, ne pourra compter que sur l'aide internationale et l'investissement privé, il devra impérativement mettre en œuvre un programme de réformes crédible afin de prévenir la corruption et briser l'emprise de l'élite.

MACÉDOINE DU NORD

## Les sociaux-démocrates de nouveau au pouvoir

Le chef des sociaux-démocrates en Macédoine du Nord, Zoran Zaev, a été reconduit au poste de premier ministre à l'issue d'un vote du Parlement, dimanche 30 août, approuvant son accord de coalition avec le principal parti des Albanais du pays, l'Union démocratique pour l'intégration (DUI).

L'accord prévoit que Zoran Zaev cédera son poste à un membre de la minorité albanaise pour une période de cent jours après l'expiration du mandat de quatre ans du nouveau gou-

vernement et avant les prochaines élections.

"Une période d'ordre, de justice et de discipline s'ouvre", a déclaré Zoran Zaev devant le Parlement, qui a approuvé par 62 voix sur 120 l'accord de coalition, après deux jours de débats houleux.

L'objectif d'adhérer à l'UE et à l'Otan. Les sociaux-démocrates avaient décroché une très étroite victoire sur le camp des nationalistes aux élections législatives de juillet, avec 46 des 120 sièges au Parlement.

Ce scrutin était le premier depuis que le gouvernement de Zoran Zaev avait ajouté le terme "du Nord" au nom du pays afin de résoudre un conflit avec la Grèce et ouvrir la voie de l'adhésion du pays à l'Union européenne et à l'OTAN, un dossier sur lequel M. Zaev a promis d'avancer. Cet accord avec Athènes, vivement critiqué par les nationalistes de droite du VMRO-DPMNE, a approfondi les divisions politiques dans le pays.

Agences

## RUSSIE Expulsion de 3 diplomates slovaques

En représailles à la récente expulsion de trois employés de l'ambassade russe à Bratislava, Moscou a annoncé avoir renvoyé trois diplomates slovaques. Le ministère russe des Affaires étrangères a annoncé l'expulsion de trois diplomates slovaques en réponse à la même mesure concernant trois diplomates russes en poste à Bratislava.

Un diplomate autrichien persona non grata à Moscou en réponse à l'expulsion d'un diplomate russe. Le 9 août, la Slovaquie a renvoyé trois employés de l'ambassade russe. Le porte-parole de la diplomatie slovaque Juraj Tomaga a expliqué que leurs activités "étaient en conflit avec la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques".

Selon M. Tomaga, un visa délivré par le consulat slovaque à Saint-Pétersbourg en Russie avait été "détourné et qu'un crime grave avait été commis sur le territoire d'un autre État membre de l'Otan et de l'UE". Le porte-parole n'a pas fourni plus de détails. Moscou avait alors promis de réagir "de manière similaire" aux expulsions de ses diplomates. La partie russe a dénoncé "une démarche inamicale de Bratislava qui va à l'encontre de l'esprit traditionnel de relations constructives entre nos deux pays".

Agences

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

# La succession de Berraf est ouverte

Le Comité olympique algérien (COA) tiendra son assemblée générale électorale (AGE) le 12 septembre prochain au siège de l'instance olympique à Ben Aknoun (Alger) pour élire un nouveau président qui succédera à Mustapha Berraf.

PAR MOURAD SALHI



Jusqu'à présent, trois candidats sont en course pour succéder à Mustapha Berraf, démissionnaire de son poste en mai dernier. Il s'agit de Bernaoui Salim Raouf, ex-ministre des Sports et président de la Fédération algérienne d'escrime, Nacereddine Guemriche, président de l'Association nationale des éducateurs de football, et Abderrahmane Hemmad, membre de l'actuel bureau et médaillé bronze olympique. Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur du Comité olympique et sportif algérien, le dépôt de candidature est prévu 8 jours avant l'Assemblée générale électorale. Le président élu à la tête du COA, le 12 septembre 2020, aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux Olympiques JO-2021 de Tokyo. En effet, l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a annoncé, lundi, sa candidature pour le poste de président du Comité olympique algérien (COA). "C'est avec beaucoup d'humilité et un grand sens

des responsabilités que j'ai l'honneur de vous annoncer ma candidature à la présidence de notre comité national olympique", lit-on dans le communiqué de presse de Bernaoui publié sur sa page Facebook. Et d'ajouter : "Comme vous le savez, notre instance est passée ces derniers mois par une période de fortes turbulences, marquée par de nombreux dépassements et par un ternissement important de son image et de sa réputation. Il est temps aujourd'hui de retrouver de la sérénité et de réconcilier la famille sportive et olympique algérienne." Bernaoui, signalons-le, a grandi au sein de la famille sportive algérienne, où il a évolué à tous les échelons. En tant qu'athlète escrimeur, Bernaoui a participé à deux éditions des Jeux Olympiques : en 1996 à Atlanta et en 2004 à Athènes.

Puis en tant qu'entraîneur (titré à plusieurs reprises au niveau africain), arbitre élite (plus haut degré de la Fédération internationale d'escrime), président de fédération. "Tout au long

de ma carrière, j'ai milité sans relâche pour le développement de notre mouvement sportif et olympique national mais aussi et surtout pour la promotion de l'éthique, de la transparence et de la bonne gouvernance. Il s'agira avant toute chose de remettre les athlètes et fédérations au cœur de notre action tout en redorant l'image de marque et la réputation de notre instance", a-t-il indiqué.

Pour le programme, Bernaoui confirme qu'il va s'articuler autour de 33 actions à mettre en application progressivement pour "la construction d'un comité olympique actif, moderne et au service des sportifs".

Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, c'est Mohamed Meridja qui s'est occupé de la gestion des affaires courantes du Comité olympique algérien afin de préparer les différentes assemblées générales.

M. S.

MAHDI ABEID

## « Une victoire dans la douleur »

Ayant raté le premier match de son équipe en Championnat la semaine dernière face à Bordeaux (0-0), lui qui a chopé le virus du Covid-19 et était, donc, obligé de se mettre en quatorzaine, l'international algérien des Canaris Mehdi Abeid était de retour

sur le terrain avant-hier à l'occasion de la réception de Nîmes au stade de la Baujoire. Abeid a été incorporé par son entraîneur Christian Gourcuff à la 56e minute de jeu. Son équipe menait déjà au score face aux coéquipiers de Zinedine Ferhat, buteur lors de cette

partie (2-1). Ce succès est très important pour le FC Nantes, surtout que c'est le premier de la saison. « Belle victoire dans la douleur, plaisir de retrouver les terrains après tout ce temps », a écrit Abeid sur son compte instagram après le match.

CR BELOUZDAD

## Cinq joueurs libérés

Le CR Belouizdad (Ligue 1 de football) a publié, ce lundi sur sa page Facebook, une première liste de joueurs libérés composée de cinq éléments de l'équipe première, dont deux anciens internationaux.

Outre le jeune Noufel Ould Hamou, 21 ans, dont le contrat a été résilié à l'amiable la semaine dernière, la direction du CRB va devoir négocier avec quatre joueurs qui sont toujours sous contrat. Il s'agit d'Ahmed Gasmi, 35 ans (2021), Toufik Zerrara, 34 ans (2022), Mohamed Khoutir Ziti, 30 ans (2021) et Islam Bendif, 28 ans (2021).

Ces joueurs ont été invités à se présenter pour régler leur situation avec la direction du club. Pour rappel, le CR Belouizdad a recruté deux joueurs lors du mercato estival, à savoir Zakaria Draoui (26 ans) qui signe son retour chez le champion d'Algérie, deux années après l'avoir quitté, et le défenseur international du Club Africain (Ligue 1/ Tunisie) Mokhtar Belkhter (28 ans), qui s'est engagé pour trois saisons. Avant de penser à renforcer son équipe première, le Chabab a engagé de jeunes éléments pour intégrer l'équipe des réserves, à l'image du

défenseur central Redouane Chouti (18 ans/USM Bel-Abbès) et du milieu de terrain Houssam-Eddine Mrezigue (20 ans/MC Alger) qui se sont engagés pour un contrat de quatre saisons. Peu après la suspension du Championnat le 16 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), le CRB a prolongé certains de ses tauliers, à l'instar des deux défenseurs Chouaïb Keddad (26 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhroua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif Billel Tarikat (29 ans).

APS

ANGLETERRE

## Benrahma reprend et toujours suivi par Arsenal

Après la finale des barrages pour l'accession en Premier League perdue il y a presque un mois face à Fulham (2-1), l'international algérien Saïd Benrahma a repris aujourd'hui les entraînements avec son club, Brentford FC.

Sollicité par Aston Villa, West Ham et même dans un premier temps par Chelsea, l'ailier gauche de 25 ans a finalement repris les entraînements avec son équipe pour préparer la reprise de la Championship (Ligue 2 anglaise) et le premier match, le samedi 12 septembre à Birmingham.

Mais avant, les Bees affronteront Wycombe le 6 septembre prochain pour le compte du 1er tour de la League Cup.

Cependant, Benrahma reste toujours dans le radar d'Arsenal qui serait prête à débours 25 millions de £ pour l'Algérien ainsi que son coéquipier espagnol, le gardien David Raya.

MERCATO

## Bentaleb aurait le choix entre deux clubs

Revenu à Schalke 04 le 12 août dernier pour la reprise des entraînements, après une petite pige du côté de Newcastle en Angleterre, le milieu de terrain algérien Nabil Bentaleb, qui est encore lié avec l'équipe allemande, ne devrait pas rester et doit sans doute trouver un autre club en perspective de la saison prochaine.

C'est dans cette optique que d'après la presse allemande, les responsables au club lui ont proposé deux formations pour sa prochaine destination, en l'occurrence le Hellas Vérone et la formation turque de Besiktas.

Cependant, selon Tuttosport, c'est l'équipe italienne de l'Hellas Vérone qui est la plus proche pour s'adjuger les services du milieu de terrain de 25 ans sous forme de prêt, surtout qu'une offre a été déjà formulée aux responsables de Schalke 04.

Rappelons que Bentaleb a été prêté au mois de janvier dernier à Newcastle United. L'Algérien s'est pas mal débrouillé en réalisant de bons matchs avec les Magpies.

ÉTAT DE CHOC



21h00



Les États-Unis détiennent un record mondial : celui du nombre de détenus. Ils sont plus de 2 millions à être actuellement derrière les barreaux à travers tout le pays. «État de choc» propose ce soir une immersion dans un établissement pénitentiaire «made in America». Direction la prison du comté d'Effingham, à 300 km d'Atlanta, dans l'État de Georgie, une région reculée et rurale des États-Unis, où le racisme est ancré dans les esprits. Meurtriers, délinquants sexuels, malades mentaux, drogués ou encore mères de famille : les caméras ont partagé le quotidien de ces prisonniers, parmi lesquels des suprémacistes blancs, qui affrontent des gangs noirs pour affirmer leur puissance

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION



21h00



Des journalistes suivent de très près le travail des forces de l'ordre, des pompiers, des agents de santé ou des équipes de secours, souvent confrontés à des situations extrêmement délicates dont ils s'acquittent avec beaucoup de volonté. Les équipes de «Enquête sous haute tension» n'hésitent pas à plonger au coeur de l'action pour montrer aux téléspectateurs les conditions de travail de ces travailleurs pas comme les autres, qui protègent les populations et sauvent des vies, parfois au péril de la leur. Dans cette épisode, des caméras plongent dans le quotidien des hommes du GIGN

ALEX HUGO



21h00



Des randonneurs font une macabre découverte en installant leur tente : une jeune fille de Lusagne a été sauvagement assassinée puis dissimulée sommairement dans les buissons. Rapidement, des lettres anonymes vont dénoncer un habitant de la région, dont on découvre à l'occasion le lourd passé criminel. Alex Hugo, secondé par son ami Angelo Batalla, va tenter de démêler les fils de cette triste affaire

DES RACINES ET DES AILES  
LE PÉRIGORD  
AU COEUR



21h00



En Dordogne, Fanny Van-Tomhouth recherche des paysages et des villages authentiques, de véritables décors, qu'elle propose ensuite aux cinéastes du monde entier. Parmi les plus spectaculaires, Hautefort et son étonnant château, souvent comparé à un château de la Loire, avec ses impressionnants clochetons recouverts d'ardoise. Il abrite aujourd'hui la reproduction de la chambre de Louis XIV à Versailles, construite pour le film «La Mort de Louis XIV» avec Jean-Pierre Léaud en 2015 Dans le Périgord poupre, Patrice Bourgeix, un enfant du pays, participe à l'embellissement du château de Lanquais, un chef-d'oeuvre de la Renaissance



LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE

ADIEU BERTHE  
OU L'ENTERREMENT  
DE MÉMÉ



21h00



Berthe, la grand-mère d'Armand, pharmacien adepte de la trottinette motorisée et secrètement passionné de magie, vient de mourir. Une bataille s'engage avec la belle-famille sur les funérailles tandis que deux entreprises de pompes funèbres aux principes opposés se disputent la dépouille. Enterrement ou incinération ? Armand est indécis, et il va lui falloir également s'occuper de son père atteint de la maladie d'Alzheimer, de sa femme qui menace de le quitter et de sa maîtresse un tantinet envahissante

LES POUVOIRS  
EXTRAORDINAIRES  
DU CORPS HUMAIN



21h00



Comment les bébés se mettent-ils debout ? Pourquoi commencent-ils à parler à des âges très différents ? Comment expliquer que les enfants récupèrent si vite après un effort physique soutenu, alors que nous mettons une demi-heure à reprendre notre souffle ? Autant d'interrogations - parmi des dizaines d'autres - auxquelles Adriana Karembeu et Michel Cymes se plairont à répondre en se mettant eux-mêmes en scène. Via des expériences ludiques et instructives, le duo d'animateurs se rendra compte qu'aucune acquisition n'est simple au cours des premières années de la vie. Capacités physiques, intellectuelles, émotionnelles... ils nous diront tout sur les super pouvoirs des bébés

INDIANA JONES  
ET LE TEMPLE MAUDIT



21h00



À Shanghai, Indiana Jones se trouve mêlé à un règlement de compte entre gangsters qui se disputent un bijou. Il parvient à prendre la fuite à bord d'un avion de fortune, accompagné d'un jeune Chinois, Demi-Lune, et de la chanteuse Willie Scott. Ils atterrissent en Inde où ils découvrent une population misérable, depuis le vol d'une pierre sacrée dotée de pouvoirs. Indiana, Willie et Demi-Lune décident de se rendre au Temple maudit, repaire de la secte cruelle qui a dérobé la pierre magique. Ils sont reçus par un enfant maharadjah, souverain du lieu, lui aussi sous la domination de la secte. Le trio s'enfuit alors dans les passages souterrains du temple

THE RESIDENT  
LA TRIPLE GREFFE



21h00



Une étudiante en médecine doit subir une triple transplantation d'organe. L'opération est l'une des plus délicates et des plus risquées que l'hôpital ait jamais eu à réaliser. Celle-ci n'a été réussie qu'une fois au Canada. Conrad, Kitt et Mina sont mobilisés. Le docteur Bell reprend également son scalpel pour venir en renfort. La police retrouve la voiture accidentée de Julian et Devon décide de mener sa propre enquête



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h49
Dohr	12h48
Asr	16h26
Maghreb	19h19
Icha	20h40

## FRONTIÈRES AÉRIENNES ET MARITIMES DE L'ALGÉRIE

# LES AGENCES DE VOYAGES RÉCLAMENT LEURS OUVERTURES

Les frontières aériennes et maritimes de l'Algérie sont fermées depuis le 17 mars dernier, et les autorités n'autorisent que des vols spéciaux de rapatriement. Le secteur touristique est touché de plein fouet par la crise sanitaire mondiale, notamment les voyagistes et les hôteliers.

Bien que les professionnels du secteur aient été autorisés à reprendre leurs activités, ils font toujours face à une situation financière difficile. Malgré les aides promises par l'Etat, les opérateurs attendent un véritable plan de relance.

Bachir Djeribi, président du Syndicat national des agences de voyages (Snav), s'est interrogé, dans une déclaration faite sur l'intérêt de la reprise des activités, alors que les frontières restent toujours fermées.

"Que signifie reprendre du service, alors que les hôtels ainsi que les frontières étaient fermés, et que même le déplacement entre wilayas était difficile ? Et si aujourd'hui, les hôtels peuvent recevoir des clients, il n'en demeure pas moins difficile de reprendre le



cours normal des choses", a-t-il souligné.

Il a affirmé que de nombreux voyagistes, qui s'estiment "lésés", voire "méprisés" par les pouvoirs publics, se sont plaints.

"Ils nous ont promis des aides, mais, jusqu'à présent, nous n'avons rien vu venir. Nous sommes à l'abandon", a-t-il ajouté.

En mai dernier, le Secrétaire général du SNAV, Ilias Senouci, a indiqué que 3.000

agences de voyages et de tourisme étaient menacées de disparaître, en raison du coronavirus.

Il avait affirmé que cette situation catastrophique menaçait directement 30.000 postes. "Si on part du principe que chacune des 3.000 agences de voyages emploie au moins 10 personnes, 30.000 postes d'emploi sont directement menacés", a-t-il précisé.

## COVID-19

# POUR L'OMS, LE RETOUR À L'ÉCOLE ET AU TRAVAIL DOIT SE FAIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

"L'OMS soutient pleinement les efforts visant à rouvrir les économies et les sociétés. Nous voulons voir les enfants retourner à l'école et les gens retourner au travail, mais nous voulons que cela se fasse en toute sécurité", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lors d'un point de presse virtuel organisé depuis Genève.

Selon lui, après des mois de COVID-19, la fatigue et l'exaspération se font sentir parmi la population, mais aucun pays ne peut prétendre que la pandémie est terminée.

"La réalité est que ce coronavirus se propage facilement, il peut être mortel pour les personnes de tout âge et la plupart des gens restent vulnérables", a-t-il dit.

"Si les pays veulent vraiment rouvrir, ils doi-

vent prendre au sérieux la suppression de la transmission (du virus) et sauver des vies", a-t-il ajouté. "Dans de nombreux pays, nous avons vu des flambées explosives liées à des rassemblements de personnes dans des stades, des boîtes de nuit, des lieux de culte et dans d'autres foules", a averti le chef de l'OMS.

Par ailleurs, M. Tedros a souligné que la réduction du nombre de décès liés à la COVID-19 passe inévitablement par la protection des groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, celles souffrant de maladies sous-jacentes ainsi que les travailleurs essentiels.

## Le nombre de décès dépasse les 850 mille dans le monde

Le nombre de décès dus au nouveau coronavi-

rus a dépassé mardi les 850.000 dans le monde, selon le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins. Le bilan mondial des cas d'infection est de 25.484.767, avec un total provisoire de 850.535 morts en date de mardi 0h28 (4h28 GMT), a-t-il précisé. Les Etats-Unis en paient le plus lourd prix avec 6.030.587 cas, dont 183.597 morts, soit plus de 20% du total mondial des décès. Le Brésil compte 3.908.272 cas et 121.381 morts, tous deux les deuxièmes chiffres les plus élevés, tandis que l'Inde suit avec 3.691.166 cas et 65.288 décès.

Parmi les autres pays comptant plus de 30.000 morts, on peut recenser le Mexique, le Royaume-Uni, l'Italie et la France.

## JSK 1<sup>er</sup> club algérien à reprendre les entraînements

C'est parti pour la JSK! Les joueurs du club le plus titré d'Algérie ont repris hier 1er septembre, les entraînements à Ifri stadium à Akbou (Bejaia), où l'équipe s'est installée pour effectuer son premier stage d'intersaison.

La JSK devient ainsi le premier club algérien à reprendre les entraînements, depuis la suspension de la Ligue 1, la mi-mars, dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la pandémie de coronavirus. Une reprise qui fait plaisir aux joueurs, qui peuvent enfin s'entraîner en groupe. "Cinq mois sans entraînements, franchement, ça été super long", concède Rezki Hamroune, l'attaquant des Canaris dans une déclaration à la chaîne Youtube du club. Sur sa page Facebook, la JSK a annoncé la reprise officielle des entraînements sous la houlette de l'entraîneur-adjoint Mourad Karouf. "C'est parti. Les joueurs entament ce mardi matin leur première séance d'entraînement après cinq mois et demi de repos forcé en raison de la pandémie de la Covid-19. Les camarades de Hamroune sont soumis à un travail axé essentiellement sur le volet physique. Cette première séance est dirigée par l'entraîneur-adjoint, Mourad Karouf, assisté de l'entraîneur des gardiens, Aomar Hamenad et le préparateur physique adjoint, Syfax Oudai", a précisé le club kabyle. Les Canaris du Djurdjura ont terminé la saison 2019-2020, à la 4e place au classement général avec 36 points, à quatre points du leader le CRB, déclaré champion d'Algérie. Pour son stage d'intersaison, la JSK a opté pour la ville d'Akbou.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET NOYADES 57 décès en une semaine

Cinquante-cinq personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation (29) et des noyades (28), survenus à travers le territoire national durant la période du 23 au 29 août, a indiqué hier, un bilan de la Protection civile (DGPC). Outre les 29 décès déplorés, suite à 1.255 accidents de la circulation, 1.561 autres personnes ont été blessées, sachant que le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya M'Sila avec 04 personnes décédées et 50 autres blessées. Concernant le dispositif de surveillance des plages, les agents chargés de la surveillance ont effectué, durant la même période, 8.326 interventions ayant permis de sauver de la noyade 6.034 personnes et ont assuré les premiers secours à 1.903 autres personnes.

## FAF

## La Commission médicale invite les clubs à préparer le dossier médical

Dans la perspective de la reprise du championnat national de football, toujours assujéti à l'aval des autorités du pays, faut-il rappeler, la Commission médicale de la FAF a décliné, mardi dans un communiqué, le dossier médical requis à cet effet.

L'instance, que préside le Dr Damerdjia a invité, ainsi, les clubs à s'atteler à la préparation des différents documents à télécharger sur le site officiel de la fédération.

Il s'agit de : -L'attestation de consentement du club aux examens médicaux d'avant compétition. -Le dossier médical conforme au modèle défini par la Commission Médicale Fédérale. Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du football. -L'attestation de consentement du joueur relative au contrôle antidopage .

- Une déclaration sur l'honneur d'absence de symptômes d'infection par la COVID-19

## COVID-19 EN ALGÉRIE

## Huit morts, les contaminations poursuivent leur baisse

L'Algérie a enregistré 339 nouveaux cas de coronavirus ces dernières 24 heures, en légère baisse par rapport à avant-hier lundi où 348 nouvelles infections avaient été recensées, selon le bilan établi hier mardi 1er septembre par le ministère de la Santé.

La wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré 57 nouveaux cas, le nombre le plus élevé au niveau national, suivie d'Alger avec 53 nouveaux cas, Bliida (+26) et Batna (+24).

Depuis le début l'apparition du premier cas fin février dernier, l'Algérie compte 44.833 infections à la Covid-19, dont 1.518 morts, avec huit décès déplorés ces dernières 24 heures. En outre, le nombre de patients Covid-19 en soins intensifs a fortement augmenté ces dernières 24 heures, passant de 29 à 38, alors que 249 personnes ont été déclarées guéries du coronavirus, contre 266 la veille.